

155

dodis.ch/49983*Discours du Président de la Confédération, W. Ritschard¹*DISCOURS À L'OCCASION DE LA VISITE EN SUISSE DE MONSIEUR RAYMOND
BARRE² PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Berne, 30 juin 1978

C'est avec grand plaisir que, au nom de notre gouvernement et – je peux le dire en toute certitude – au nom du peuple suisse tout entier, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue ici, en cette maison des réceptions du Conseil fédéral.

Nous sommes heureux de votre présence parmi nous. Je voudrais même affirmer qu'il s'agit d'un événement historique, car c'est la première fois qu'un Premier Ministre³ de France, notre grande voisine, nous rend visite. Nous retiendrons certainement ce fait dans nos livres d'histoire.

Il peut paraître insolite que cette visite soit la première. Normalement, de bons voisins se rencontrent souvent⁴. Mais entre votre grand pays et la Suisse, les rapports de bon voisinage et l'entente mutuelle sont si profonds qu'on peut se passer de fréquentes visites d'hommes d'État pour les entretenir. Nous sommes d'ailleurs plus que de simples voisins. Nous sommes des amis et notre amitié n'a que faire de formalités et de cérémonies: elle est profondément ancrée en nous-mêmes, dans l'âme de nos deux peuples. Nous ne connaissons aucun pays en Europe avec lequel nous avons autant de liens historiques, culturels⁵ et personnels qu'avec la France⁶. Leur énumération remplirait des volumes. Les liens économiques, eux aussi, sont étroits⁷. La France est, en effet, le deuxième fournisseur et le deuxième client de la Suisse. Nous en importons plus de 12 pourcent de nos importations et nous y exportons 8 pourcent de notre production.

Après ce repas, vous discuterez quelques questions bilatérales avec MM. Aubert et Chevallaz. Mais nous sommes à table et il est préférable de ne pas y parler de choses qui exigent trop de réflexion.

1. *Discours*: CH-BAR#E8805#1998/177/7* (6.2.4). Pour la première version de ce document, cf. le discours non prononcé de W. Ritschard du 30 juin 1978, dodis.ch/50238. Sur les coulisses de la rédaction de ce texte, cf. la notice de A. Maillard à W. Ritschard, dodis.ch/50237.

2. Pour un portrait de R. Barre, cf. la lettre de F. de Ziegler à P. Aubert du 27 juin 1978, dodis.ch/50438.

3. Sur la question d'une visite de V. Giscard d'Estaing en Suisse, cf. DDS, vol. 26, doc. 172, dodis.ch/38721.

4. Sur l'augmentation de la fréquence des visites bilatérales franco-suisse, cf. le procès-verbal de H. Cuennet du 4 juin 1976, dodis.ch/50198; le compte rendu de la Direction politique du 11 juin 1976, dodis.ch/50196 et la lettre de P. Dupont à P. Graber du 18 novembre 1976, dodis.ch/50011.

5. Cf. la notice de P. Stauffer du 18 mai 1976, dodis.ch/50439 et le PVCF N° 769 du 11 mai 1977, dodis.ch/50219.

6. Pour une vue d'ensemble des relations franco-suisse, cf. la notice de H. Cuennet du 11 mars 1977, dodis.ch/50201.

7. Cf. DDS, vol. 27, doc. 154, dodis.ch/50013.



Au cours de l'histoire, nos peuples ne se sont pas rencontrés uniquement pour chanter des psaumes. Il se pose toujours quelques problèmes et il y a eu des tensions occasionnelles.

Mais les relations entre la France et la Suisse sont comparables à un bon mariage: il faut pouvoir s'y quereller de temps à autre. Dans le concert de la politique internationale, nous ne nous comparons certes pas à votre grand pays. Nous y jouons plutôt les instruments d'accompagnement et, dans notre partition, les pauses l'emportent sur les notes.

Vous connaissez notre devise: neutralité et solidarité.

Pour ce qui est de la solidarité, l'étranger peut parfois nourrir quelques doutes. On nous estime trop réservés dans le domaine de l'aide officielle au développement (l'aide privée, elle, est plus généreuse).

Or cette réserve ne procède pas d'avarice ou de lucre. Conformément à son esprit pragmatique, le Suisse préfère porter secours dans un cas concret et actuel. Le produit de collectes en faveur des victimes de catastrophes est toujours abondant. Et ce sont bien souvent les gens de condition modeste qui donnent le plus. En démocratie directe on fait toujours de la politique en relation avec le cas concret.

Vous connaissez notre système politique. Le corps électoral décide de tout. Même de l'introduction de l'heure d'été⁸. Bien sûr, cela présente des inconvénients. Mais aussi de gros avantages. En effet, nous pratiquons la démocratie en étroite liaison avec le peuple.

Notre système gouvernemental a la particularité qu'on n'élit pas un gouvernement, mais confère à des gens une charge gouvernementale. Les élus n'obtiennent aucun pouvoir. C'est le peuple qui le conserve, même celui de décider des plus infimes détails matériels. Autrement dit, c'est le peuple qui gouverne. Le gouvernement ne fait qu'exécuter. C'est là surtout que réside le secret de notre stabilité politique. Mais celle-ci n'a pas que ses bons côtés. Elle nous empêche souvent de nous ouvrir à la nouveauté. C'est ainsi que notre type de démocratie fait obstacle au succès d'opinions politiques sortant de l'ordinaire. Notre peuple ne fait pas de bonds, il marche à pas mesurés.

Je ne tiens cependant pas à donner ici une leçon de politique suisse. Je me contenterai, Monsieur le Premier Ministre, de me réjouir de votre présence parmi nous. Nous vous savons gré de votre visite, si brève soit-elle. Elle resserre les liens étroits d'amitié entre nos deux peuples et facilitera encore plus la solution de nos problèmes communs.

8. Sur la question de l'heure d'été, cf. DDS, vol. 27, doc. 128, dodis.ch/48207.